

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

Mensuel

n°217
FÉVRIER 2021

www.ville-lacrecche.fr • f Ville de La Crèche

p.2

En route
vers 2021...

p.5

Slimane Zediallal,
coordinateur de la vie
associative et de la
participation citoyenne

p.7

Eurial réduit sa
pollution lumineuse



EN ROUTE VERS 2021



Les vœux de la Municipalité

Laetitia Hamot, Maire, présente les vœux de la Municipalité aux habitant-e-s, acteurs du territoire et agents municipaux.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Je souhaite aujourd'hui vous présenter les vœux de la Municipalité pour l'année 2021. Pour mon premier exercice du genre, j'aurais bien sûr préféré le faire de vive voix, avec vous, pendant un moment festif. Hélas, depuis le début de ce mandat, il est dit que les choses ne se passeront pas de manière traditionnelle.

Il existait différentes façons, alors, de vous proposer ces vœux. En vidéo, par exemple. À ce titre, je vous invite à regarder les sympathiques vœux des élu.e.s de la minorité municipale, accessibles sur leur page Facebook. Simples et poétiques, ils sont le reflet de leur envie, que nous partageons, de faire du lien en ces temps de distanciation forcée.

Je choisis pour ma part le bulletin pour vous transmettre ces quelques mots. J'aimerais arriver à vous faire part de mes vœux les plus chers pour 2021 : que La Crèche, les Créchoises, les Créchois, parviennent à se retrouver, en bonne santé, pour faire vivre tous les projets qui fourmillent dans nos rues, dans nos villages. Que l'on puisse se retrouver, enfin, au sein de nos associations. Que l'on puisse librement profiter de nos commerces, qui gardent leur dynamisme et leur joie de faire du lien alors que les temps sont durs. Que les salariés des entreprises Créchoises puissent circuler, ces entreprises qui font battre fort le poulx économique de notre Communauté de Communes. Que les artisans puissent travailler en sécurité, que nos agriculteurs continuent à nous faire connaître leurs produits et leurs savoir-faire.

Je souhaite que dans cette quête du vivre-ensemble, la Mairie continue d'être une alliée au service de chacune et chacun. Je sais que l'on peut compter sur chaque agent, car ils

sont tous impliqués pour répondre à leurs missions au service de l'intérêt général. Bien sûr, ils ont eu à faire face en 2020 à une crise sanitaire sans précédent, qui a désorganisé bien des actions. Il y a également eu un temps de rencontres avec la nouvelle Municipalité, porteuse de réorganisation, bien sûr, mais également de changements dans la prise de décisions démocratiques.

Je me rends bien compte que le choix que nous faisons peut déstabiliser. La démocratie, l'implication des habitants, des agents, des commerçants dans les processus de co-construction, prennent du temps, et impliquent qu'il n'y ait plus qu'une seule et notable figure tutélaire. La gestion municipale devient une affaire d'équipe, où chaque courrier est lu, transmis, discuté, pris en compte. Si l'année 2020 a vu les tâtonnements de la participation citoyenne, l'année 2021 va permettre sa mise en place plus largement, et je remercie d'ores et déjà les habitants et habitantes, associations, commerçants et commerçantes, qui se sont manifestés pour participer, apporter leur expertise, travailler ensemble.

C'est cette mobilisation qui porte notre envie de continuer le travail. Car si, pendant ces premiers mois, nous avons cru voir nos actions ralenties par la crise, par l'état des finances, par notre apprentissage des arcanes territoriales, en réalité, la transition est bien en route. Les grandes décisions ont concerné la meilleure manière de faire du lien, notamment en œuvrant avec les associations, puissantes actrices de notre vivre-ensemble, grâce à l'arrivée du coordinateur de la vie associative. Dans le bourg, dans les villages,

dans les écoles, l'attention a été portée tout particulièrement dans les aménagements de sécurité, car celle-ci ne sait attendre le retour de la santé financière (aménagements rue Barilleau, route de Tressauve, mur de l'école de Chavagné, aménagements de l'école maternelle...). L'investissement des élu.e-s Créchois-es dans la Communauté de Communes, inégalé, a permis d'établir notamment le lien avec les entreprises et commerces, de trouver les moyens de les soutenir. La Crèche a su tirer la sonnette d'alarme, mais donne également de son temps, pour trouver, avec nos homologues des Communes voisines, des solutions pérennes, écologiques, démocratiques. Chaque adjoint, chaque élu porte une attention constante aux administrés de son périmètre d'action, et nous espérons ainsi être au service de chacune et chacun. Par exemple, nous maintenons le lien avec les personnes âgées, ou celles qui sont isolées, en œuvrant pour leur mobilité, en sollicitant la Protection Civile en cas de confinement, en imaginant un petit cadeau pour les fêtes...

Ainsi, pour la Municipalité comme pour chacun.e d'entre vous, la vie qui nous anime, les actions que l'on porte sont parfois invisibles. Mais je garde en tête chaque témoignage de solidarité, de cohésion, chaque bonne idée, chaque encouragement, chaque souhait de participation, car cela dessine la réalité de notre Ville : des villages, des rues, des paysages, des gens, une histoire profonde et un futur radieux. Voilà mes vœux pour cette année, et les suivantes !

Laetitia HAMOT
Maire de LA CRÊCHE

TRAVAUX



Des aménagements de sécurité prochainement en test à Tressauve

Suite à de nombreux retours de riverains concernant la vitesse excessive des véhicules route de Tressauve, la Municipalité souhaite s'appuyer sur son socle de valeurs fondatrices, en impliquant les habitant-e-s dans sa prise de décision.

Des aménagements de sécurité provisoires vont être expérimentés sur une durée de 3 mois, à partir du 1^{er} mars : chicanes, chaussées rétrécies et zone 30, ainsi qu'un stop chemin des Genêts.

Durant cette période de test, les usagers et riverains seront invités à faire un retour de leurs premières appréciations en Mairie, en remplissant un court questionnaire, disponible en ligne : <https://forms.gle/gp5xVoq88KvhvFof8>

À l'issue des 3 mois d'expérimentation et en complément des réponses reçues, les élus seront en mesure d'effectuer un bilan jugeant de l'efficacité des dispositifs installés, avant d'envisager les aménagements de sécurité définitifs. Selon les conditions sanitaires, une réunion publique pourrait se tenir afin d'informer les riverains.

Cette nouvelle approche des projets d'aménagement sur la Commune sera réitérée dans d'autres secteurs.

Des anti pince-doigts installés



Dernièrement les services techniques municipaux ont installé une trentaine d'anti pince-doigts sur les portes de l'école maternelle. Ce système permet d'éviter que les enfants se coincent les doigts entre le vantail et le montant des portes.

Coût pour la Commune : 1960 €



Remplacement de sièges au cinéma

Pendant la fermeture du cinéma Henri-Georges Clouzot, on en profite pour faire quelques travaux. Ici, les services techniques remplacent les sièges abîmés pour accueillir le public le plus confortablement possible dès la réouverture !



Taille des arbres, haies et massifs du lotissement de la Bicêtre par le service municipal des espaces verts

ENVIRONNEMENT



Dépôts sauvages : encore et toujours !

Tout au long de l'année, les incivilités se multiplient avec des dépôts sauvages.

Cette pollution visuelle peut également être chimique selon la nature des objets jetés et est néfaste à la biodiversité. De plus, les verres doivent être déposés dans le conteneur d'apport volontaire réservé à cet effet et non à côté, comme c'est régulièrement le cas ! À noter que le nettoyage de ces dépôts sauvages entraîne un surcoût pour la Collectivité puisque les débris doivent

être enlevés par les agents municipaux. Les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €. Si vous êtes témoin d'un dépôt sauvage, n'hésitez pas à contacter la Police municipale : **pm@ville-lacrecche.fr** ou par téléphone au **05 49 25 50 54**. Pour rappel, la déchetterie des Groies Perron est ouverte du **lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**.

Électricité 100 % verte dans les bâtiments municipaux



Depuis le 1^{er} janvier 2021,

la Municipalité a fait évoluer le contrat d'électricité des bâtiments municipaux vers une fourniture 100 % d'origine renouvelable. Ainsi, chaque MWh injecté dans le réseau est garanti d'origine hydraulique à 95 %, issu de grands barrages Français. Le fournisseur de cette énergie verte est Sélia, filiale de Séolis.

Le surcoût pour la Collectivité d'environ 3 000 €, pour ce passage en énergie verte, représente une augmentation de seulement 1.8 % par rapport à l'utilisation des énergies fossiles.



VIE CRÊCHOISE



Création envisagée d'un point-relais de l'AMAP de la Cerisaie

La Commune propose de devenir partenaire de l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) de la Cerisaie, pour la distribution de paniers composés de produits de la ferme.

L'AMAP de la Cerisaie, basée à Fiol, Commune de Saint-Martin de Saint-Maixent, entame sa 3^{ème} saison de distribution de paniers de légumes. Des fruits, des œufs, de la viande, du fromage peuvent également être disponibles sur le marché de producteurs.

Un point-relais de l'AMAP pourrait être mis en place à La Crèche.

Fonctionnement d'une AMAP

Une AMAP est un partenariat entre un groupe de consommateurs et des paysans, avec un système de distribution de paniers. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs qui paient à l'avance une part de la production, sur une période définie. L'AMAP permet, pour le paysan, le maintien de l'activité agricole par la garantie des revenus et, pour le consommateur, des aliments frais, de saison, biologiques, produits à partir de variétés de terroir ou anciennes, à un prix équitable pour

les deux partenaires.

Ce système contribue également à créer du lien car le producteur s'engage à participer aux distributions et à recevoir la visite des "consommateurs" sur son exploitation. Les termes de l'engagement entre les partenaires sont définis par un contrat et un règlement annuel effectué à la signature de celui-ci.

Sondage auprès des habitant-e-s

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie, par téléphone (05 49 25 50 54) ou par mail (contact@ville-lacrecche.fr). Indiquez vos coordonnées et une adresse mail afin d'être recontacté le cas échéant. Tarifs indicatifs : panier, 16.80 € ; possibilité de demi-panier.

Renseignements complémentaires :

Tél. 07 67 30 29 79

Mail : amap.cerisaie@gmail.com

Facebook : AMAP De La Cerisaie

Recensement citoyen obligatoire dès 16 ans

Les jeunes domiciliés dans la Commune doivent se faire recenser dans les trois mois suivant la date de leur 16^{ème} anniversaire.

Le recensement permet de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et pour effectuer son inscription sur les listes électorales.

Une attestation de recensement lui est ensuite délivrée. Elle est à conserver soigneusement car elle est nécessaire pour se présenter aux examens et au permis de conduire.

Comment se faire recenser ?

- Par internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24>
- En Mairie

Dans les 2 cas, se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

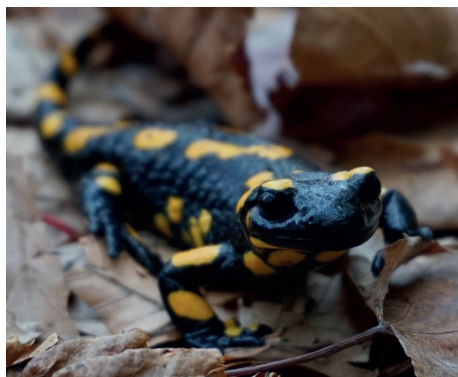
Renseignements complémentaires

www.ville-lacrecche.fr, rubrique Grandir et s'épanouir/Jeunesse

ou <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

À la découverte de la salamandre tachetée

Samedi 23 janvier, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Gâtine poitevine proposait une sortie "Dragons et patrimoine", à Boisragon.



En raison du contexte sanitaire, l'animation s'est tenue, pour la quarantaine d'inscrits, dans une forme libre et semi-virtuelle, tout aussi passionnante ! Ainsi, Chloé Jean, chargée de mission environnement, guidait

les participants sur un circuit d'un peu plus de 2 km, grâce à une application smartphone : lectures de paysages, identité de territoire, dragons, amphibiens, reptiles... jusqu'à la découverte de la salamandre tachetée qui peuple actuellement, dans sa forme juvénile, le lavoir de Saint-Carlais de Boisragon. Les larves de salamandres tachetées seront présentes encore quelques semaines en ces lieux, avant de gagner la forêt toute proche, pour vivre leur vie d'adulte. L'animation est disponible en suivant ce lien : <https://colibris.link/dragon-et-patrimoine>.

Le CPIE de Gâtine poitevine porte, depuis 2014, un programme de sciences participatives sur les amphibiens et les reptiles. Avec le programme national "Un Dragon ! Dans mon jardin ?", les habitants participent à l'amélioration des connaissances de notre

territoire. Tout le monde peut contribuer, débutants comme experts de tout âge. 2 méthodes sont proposées : soit une observation spontanée sur l'année, soit une approche plus scientifique permettant aux habitant-e-s de devenir dragonniers scientifiques.

Le CPIE de Gâtine poitevine

La structure a pour mission de sensibiliser et d'accompagner l'ensemble des acteurs des Deux-Sèvres dans la prise en compte et l'intégration des enjeux du développement durable à l'échelle locale.

Renseignements complémentaires :
<https://www.cpie79.fr/>

Facebook CPIE de Gâtine Poitevine

Contact : Chloé Jean, chargée

de mission environnement

Tél. 05 17 31 01 32 - Mail : chloe@cpie79.fr

VIE MUNICIPALE

Les élu·e·s Créchois·e·s au sein des différentes instances

Les membres de la majorité siègent au Conseil Municipal, à l'intercommunalité, mais également dans différentes structures du territoire.

Le SMC

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine exerce diverses compétences pour le compte de Collectivités :

- La gestion des déchets
- L'entretien des rivières
- Les bâtiments et infrastructures

Élus : Sébastien Guillon, 1^{er} Vice-Président en charge des finances, prospectives et développements ; Serge Giraud et Marie-Laure Watier, délégués syndicaux titulaires ; Yoann Touret et Sébastien Forthin, délégués syndicaux suppléants.

Le SITS

Le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire transporte au quotidien 1800 élèves.

Élus : Larry Grelaud et Sophie Favriou, membres titulaires ; Aurore Domin et Christine Morrisson Rossard, membres suppléantes.

Le SIEDS

Le Syndicat intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres rassemble 36 délégués de Communes et 18 délégués issus des intercommunalités.

Élus : Christian Héraud, membre titulaire ; Pascal Rossard, membre suppléant.

Le SDIS 79

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours dépend du Ministère de l'intérieur, plus particulièrement de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, et fait partie de l'organisation des secours en France dans le cadre de la sécurité civile. Le conseil d'administration du SDIS (CASDIS) est composé de 22 élus titulaires.

Élue : Laetitia Hamot (suppléante)

ASSOCIATIONS



Slimane Zediallal, coordinateur de la vie associative et de la participation citoyenne

Début janvier, Slimane Zediallal, originaire de Charente-Maritime, a intégré la Collectivité afin, notamment, d'apporter un soutien technique, juridique et financier aux associations Créchoises. Les autres volets de ses missions concerneront l'impulsion et la mise en œuvre de la politique en faveur de la citoyenneté et la gestion du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Parlez-nous de votre parcours professionnel...

J'ai débuté dans le secteur de la jeunesse, comme assistant pédagogique au collège de Lusignan, en 2005. Souhaitant me former dans l'animation, j'ai ensuite exercé comme animateur en périscolaire, en foyer jeunes et en centre de loisirs. Mon expérience de 4 ans à la Maison Familiale et Rurale de Gençay m'a permis de développer des projets avec les élèves et les professeurs. En 2015, j'intègre la Région Poitou-Charentes comme animateur culturel référent jeunesse au lycée Jean-François Cail, à Chef-Boutonne. J'y ai découvert le travail avec les élus, les associations, et renforcé mes compétences dans le montage de projets. La fonction publique territoriale est, à mon sens, un outil très avantageux de perspective professionnelle.

Quelle relation entretenez-vous avec le monde associatif ?

J'ai eu l'occasion de l'aborder à diverses reprises, ce qui m'a donné envie de m'y intégrer à titre personnel. En 2016, j'ai fondé l'association Ramdam dans ma Commune, j'en suis toujours président. Ramdam organise des petits événements culturels à destination du jeune public. J'ai également rejoint Pep's, chez moi également, qui est une sorte de comité des fêtes, avec, en point d'orgue, un gros festival en juin, « Musiques en scène ». Depuis, les 2 associations travaillent de concert et se complètent. Je suis également adhérent d'une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) où j'assure des permanences pour l'accueil des adhérents et des producteurs. Plus récemment enfin, j'ai rallié l'association des Familles Rurales qui gère le centre de loisirs de ma Commune. Je

Contact : Slimane Zediallal

Tél. 05 49 28 93 32 - Mail : vapc@ville-lacrecche.fr

suis membre du Conseil d'Administration.

Pour moi, s'investir dans une association est hyper stimulant ! On part d'une feuille blanche pour monter un projet. Ce sont des échanges et de la convivialité, on donne de son temps sans demande de contrepartie.

Comment abordez-vous vos nouvelles missions ?

Je suis en position d'apprenant, j'ai tout à découvrir ! J'essaierai toutefois d'apporter mes connaissances, notamment en matière de réseau et en gestion de projets. Le contexte actuel, bien que particulier, me permet de prendre mes marques et de rencontrer les acteurs de la vie locale. Pour cela, je m'appuie sur mes collègues déjà en place. Thierry Meunier, animateur sportif municipal, a une vraie connaissance du territoire. Alexis Martin, animateur au périscolaire et, plus récemment, au CMJ, connaît quant à lui tous les jeunes élus. Enfin, je travaille en binôme avec Candice Barsby, responsable culture et développement événementiel, pour nos dossiers communs.

Qu'en est-il de la participation citoyenne ?

Lorsque j'étais animateur culturel, la plupart des projets avec les jeunes s'organisaient sur ce principe. Dans ce domaine encore, je vais apporter mon expérience et mes compétences, puisque ce volet est une volonté politique très marquée de la nouvelle équipe municipale. J'ai déjà rencontré mon homologue sur ce poste à la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et je pense que cette démarche participative qui est en train de s'ouvrir doit aller au-delà des limites de La Crèche.

8462 € pour le Téléthon

La campagne 2020 du Téléthon a été particulièrement perturbée au niveau national, et plus encore à La Crèche, qui devait fêter le 20^{ème} anniversaire de l'organisation du Téléthon.

Pourtant, une nouvelle fois, la générosité des Créchois·e·s a été exemplaire. La présence des bénévoles sur le marché du 13 et du 20 décembre leur a permis de faire passer leur message et de rencontrer la population. Ainsi, le Collectif associatif Créchois, mené par ses coordinateurs, Michel Anceret et Serge Fournols, a récolté plus de 8 460€.

Le chèque a été remis à l'AFM Téléthon à Niort.





TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES REPRÉSENTÉS
AU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA CRÊCHE

Le 4 janvier, le Courrier de l'Ouest publiait un article intitulé : "Un endettement assez maîtrisé". Malheureusement ce titre ne s'adressait pas à notre Commune, mais à l'ensemble des autres Communes du Département. Le site gouvernemental www.collectivites-locales.gouv.fr, source de l'article, confirme ce que nous savions déjà. En 2019, **La Crèche est parmi les 7 Communes les plus endettées du Département**. C'est même la seule Commune de plus de 1 000 habitants à dépasser le seuil critique des 12 ans d'endettement (le seuil de vigilance est à 7 ans).

La réponse (Courrier de l'Ouest du 9 janvier) de l'ancien maire Philippe Mathis est surprenante : "selon un rapport de la Direction des finances publiques, la Commune reste en deçà du seuil d'alerte". De quel rapport parle-t-il ? De quelle année ? En effet, le rapport "Analyse financière 2019" (édité par le Ministère de l'action et des comptes publics) spécifie : **"Après une lente dégradation de sa situation financière, la Commune est pré-détectée dans le réseau d'alerte pour la première fois. Elle enregistre un SCORE inférieur à 30 sur deux années consécutives. Les différents ratios, composant le SCORE, se sont aggravés au fil des exercices"**.

MAJORITÉ MUNICIPALE : Laetitia HAMOT, Larry GRELAUD, Marie-Laure WATIER, Serge GIRAUD, Evelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, David BARANGER, Sébastien FORTHIN, Aurore DOMIN, Catherine GARREAU, Jean-Yves GRARD, Christine ROSSARD, Yannick MAILLOU, Elodie GUILLIOT, Rémi PETTEX-SORGUE, Yoann TOURET, Elodie DELANEAU, Christian HERAUD, Lucile MATHIEU

ENSEMBLE, LA CRÊCHE DE DEMAIN !

Majorité et minorité

Pourquoi deux groupes d'élus au Conseil Municipal ?

Parce qu'il y avait deux listes, chacune avec une vision différente pour la Commune lors des dernières élections.

Il appartient à chaque liste lorsqu'elle se présente et à chaque équipe élue, d'acquiescer l'expertise et les compétences nécessaires à la bonne gestion d'une Commune.

Ce travail nous l'avons fait, soit dans un précédent mandat soit lors de la campagne.

L'équipe municipale en place aura un lourd travail tout au long du mandat car ne nous leurrions pas, la mission d'élus n'est pas une sinécure ou un hobby. Le bilan qu'ils défendront doit leur appartenir pleinement.

La minorité se compose de 7 représentants élus de la liste "Ensemble, La Crèche de demain !"

Pourquoi le nom de "minorité" ?

Parce qu'on parle de "majorité"... La minorité est dans un groupe ou dans une assemblée, la partie la moins nombreuse. Conscients que nous n'avons pas le pouvoir de faire changer les orientations et actions politiques promises pendant la campagne électorale par la majorité, nous restons néanmoins présents pour apporter un éclairage différent, une autre voix au nom des Créchois qui nous ont fait confiance. Nous incarnons ainsi, un pluralisme indispensable au bon fonctionnement de la démocratie.

En tant qu'élus, NOUS AVONS TOUTE LA LÉGITIMITÉ à représenter et à faire entendre la voix des Créchois.

Parce qu'on ne veut pas être "une opposition" systématique... C'est pour cette raison que nous avons choisi de nous nommer MINORITÉ et non opposition. En participant au débat, nous

Cela nous semble assez clair, le seuil d'alerte a été dépassé 2 années consécutives, en 2018 et 2019.

Le rapport précise également que "Entre 2015 et 2018, la CAF* brute réussit à couvrir le remboursement de l'annuité d'emprunt. Ce remboursement des annuités courantes en constante hausse depuis 2018 n'est plus couvert par la CAF brute en 2019. **La Commune est en situation d'insuffisance d'autofinancement net**".

Ce rapport "Analyse financière 2019" est disponible sur le site de la Ville dans la rubrique "Les séances du Conseil Municipal".

Préférant utiliser notre temps à l'action, vous avez pu remarquer notre discrétion dans la presse. Mais sur un sujet aussi capital que celui-ci, Laetitia Hamot a répondu aux sollicitations du Courrier de l'Ouest. Elle a pu rappeler que **l'endettement était autour de 13,4 ans, et que 200 000 € de factures de 2019 avaient été reportés sur l'exercice 2020** (Cette pratique de report n'est pas illégale, mais elle ne relève pas de la rigueur comptable exigée par la DGFIP. Elle est encore moins morale lorsqu'il s'agit du dernier exercice avant une fin de mandat. Sans ce report, l'effet de ces 200 000 € sur la capacité d'autofinancement déjà fortement impactée aurait fait grimper l'endettement à 24,25 années). Notre première année de mandat a déjà permis de **stopper l'hémorragie**. Nous avons réussi à finir l'année **sans avoir recours à l'emprunt**, ce qui était pourtant l'habitude les années précédentes...

C'est par des choix courageux, par des restructurations, des nouvelles pratiques, l'implication des agents et l'abandon de projets inappropriés que nous avons **commencé à**

redresser la situation financière de la Commune, et cela malgré les impacts importants de la COVID. Ce n'est que le début, l'année 2021 sera encore plus difficile, nous subirons directement les effets de la COVID. L'inertie financière liée aux mauvais choix budgétaires des années précédentes est longue à être réorientée. **Nous restons cependant optimistes**. Nous avons pu expérimenter des pratiques nouvelles et savons qu'elles vont dans le bon sens. Le contrôle et l'implication citoyenne garantiront une efficacité encore plus grande. Cette dynamique nous garantit un retour dans des ratios d'analyse normaux dès 2022.

"Mêlez-vous de ce qui vous regarde !", c'était le slogan présent en couverture du Mensuel de janvier et sur les panneaux d'affichage de la Ville. Il vous invitait à vous inscrire au comité budgétaire. Ce comité budgétaire est donc composé de **volontaires, d'habitants tirés au sort** (à partir de la commission locale des impôts indirects), d'**agents** et d'**élus** de la majorité et de la minorité.

Dans un premier temps, il permet d'élaborer un diagnostic financier partagé, à l'image d'un audit. 12 points de contrôle sont explicités, analysés et permettent d'établir l'état des lieux.

Dans un deuxième temps différents scénarios sont élaborés et évalués.

Vos analyses et vos avis permettront aux élus, en responsabilité, d'agir conformément aux valeurs du programme de la liste "La Crèche en transition démocratique, écologique et solidaire".

Le Conseil Municipal de février sera dédié au Débat d'Orientation Budgétaire. Vous l'avez compris, il sera riche en échanges. •

*CAF : capacité d'autofinancement

soutiendrons les actions et propositions qui nous sembleront justes et conformes à l'intérêt commun des Créchois.

Notre intérêt est d'œuvrer pour les Créchois et de s'assurer que notre Commune conserve son dynamisme culturel et économique mais également son esprit solidaire.

Nous affirmons que nos positionnements ne sont ni démagogiques ni politiques.

C'est avec cette motivation, que nous restons présents sur la Commune à vos côtés en direct par des rencontres ou aux travers d'actions et d'événements que nous mettrons en place avec vous, commerçants, associations et habitants.

Le nombre du début d'année 2021

5918.... c'est le nombre d'habitants de La Crèche au 1^{er} janvier 2021, communiqué par l'INSEE ! Un nombre en progression constante depuis plusieurs années. La construction d'une quarantaine de maisons individuelles chaque année dans les nouveaux lotissements, les immeubles rénovés mais aussi la construction de logements solidaires engendrent la venue de nouvelles familles sur notre territoire. Ainsi en 6 ans, le nombre d'habitants supplémentaires est de 275 soit une augmentation de la population municipale totale de +4,87 % - Au 1^{er} janvier 2015 : 5643 habitants et au 1^{er} janvier 2021 : 5918 habitants. (5764 habitants le 1/1/2020... soit 154 habitants de plus en 2020).

Le dynamisme et l'attractivité de notre Commune se confirment !

Acheter Local : une action solidaire

Dans ce contexte sanitaire, économiquement difficile, tant pour les commerçants que pour le pouvoir d'achat des ménages, la commission "vie économique" de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a lancé l'opération "Acheter Local"

en distribuant des bons d'achat d'une valeur de 10, 12 ou 15€ (en fonction du nombre de personnes dans la famille). Contactez la Communauté de Communes si vous n'avez pas reçu votre chèque. Vous avez jusqu'au 28 février pour le dépenser. Se faire plaisir ou faire plaisir tout en étant solidaires une action doublement gagnante qui mérite d'être saluée !

Lotissement des Champs de Grelet : les quatre logements solidaires mis en location.

Dans le cadre d'un partenariat signé en 2018 entre la Ville et Immobilière Atlantic Aménagement, cette société à vocation sociale, a construit 4 logements solidaires dans le lotissement des Champs de Grelet, situé à Miséré.

Les travaux ont débuté en 2019 et se sont achevés à l'automne 2020.

En Novembre, 4 familles ont pu entrer dans ces logements fonctionnels, et ce à des tarifs modérés permettant également de bénéficier de l'APL.

Nous souhaitons la bienvenue à ces 4 nouvelles familles.

Merci à Immobilière Atlantic Aménagement, aux entreprises et aux artisans qui ont participé à cette collaboration.

Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont rejoint notre belle Commune en 2020.

Prenez soin de vous et de vos proches. Soyez prudents.

Nous restons à votre disposition, à votre écoute par courrier déposé dans la boîte aux lettres située sur la façade de la maison des associations à Champcornu ou par mail sur ensemblelacrecche-dedemain@gmail.com

Pour nous suivre, rejoignez-nous sur notre page Facebook Ensemblelacrecchedemain •

INTER-COMMUNALITÉ



7 bd de la Trouillette
79400 Saint-Maixent l'École
Tél. 05 49 76 29 58.
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>
Communauté de Communes
Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité
des zones d'activités
Atlansèvre et des entreprises
du territoire sur
le site www.atlansevre.fr
et [f](#) Atlansèvre - pôle
économique.

La plateforme EURIAL réduit sa pollution lumineuse

Après une concertation menée par le service développement économique de la Communauté de Communes, entre la société Eurial et la Municipalité, la plateforme logistique a réduit de façon significative sa pollution lumineuse.

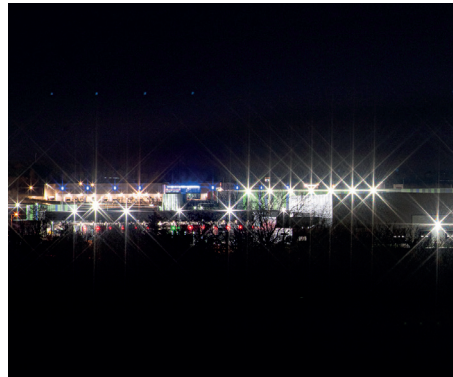
La plateforme logistique Eurial, située sur la ZAC Champs Albert, était repérable la nuit sur un large périmètre autour de la Commune, en raison de ses nombreux éclairages extérieurs.

Après une concertation entre Stéphane Mimaud, Directeur de la structure et la Municipalité, un compromis a été trouvé : les éclairages extérieurs s'éteignent désormais en semaine entre 21 h 30 et 3 h 30, horaires de fin et de début d'activité. Le week-end, l'extinction est totale du vendredi à 21 h, jusqu'au lundi 3 h 30.

La Municipalité remercie Stéphane Mimaud pour son implication dans l'amélioration de la qualité de l'environnement nocturne.

UNE AUGMENTATION EXPONENTIELLE DE LA QUANTITÉ DE LUMIÈRE ÉMISE LA NUIT

La vie est un cycle nourri autant par le jour que par la nuit. En une cinquantaine d'années, les humains ont bouleversé cette alternance naturelle du jour et de la nuit, en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage artificiel extérieur.



La quantité globale de lumière émise la nuit n'a pas cessé d'augmenter depuis quelques décennies : + 94 % en 20 ans et pour le seul éclairage public. Auquel il convient d'ajouter les lumières émises par les publicités, enseignes lumineuses, façades, vitrines, parkings et sites privés, illuminations diverses (source ANPCEN).

Ainsi, le terme de pollution lumineuse ou photopollution est employé lorsque les éclairages artificiels sont si nombreux et omniprésents qu'ils nuisent à l'obscurité normale et souhaitable de la nuit.

à savoir

Label "Villes et Villages Etoilés"

La Municipalité a pour volonté de faire labelliser la Commune « Villes et Villages Etoilés » : il s'agit d'un label national décerné par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) qui valorise les actions menées pour assurer une meilleure qualité de la nuit et de l'environnement nocturne. Avec une approche globale, prenant en compte à la fois les enjeux de biodiversité et paysages nocturnes, de confort et de sécurité, de sommeil et santé des habitants, les coûts économiques et énergétiques des choix d'éclairages, la qualité de relation avec les citoyens. « Villes et Villages Etoilés » valorise nationalement les Communes et les territoires qui entrent et agissent dans une démarche de progrès.

+ d'infos : <https://www.anpcen.fr>

Festival Traverse !

Le festival Traverse ! revient
du 8 au 13 juin 2021.

Un stage conte pour les amateurs

Le festival Traverse ! propose un parcours de formation avec Amélie Armao, co-organisé par l'Union Régionale des Foyers Ruraux du Poitou-Charentes, La Volige - C^{ie} Nicolas Bonneau · Fanny Chériaux et la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. Ce stage s'inscrit dans une volonté partagée d'accompagner la pratique des arts de la parole.

Parcours Traverse #3

Parcours Traverse est un travail de collecte qui se déroule tout au long de l'année et se termine par une représentation lors du festival.

Informations :

<https://festival-traverse.fr/>

#Achetez Local jusqu'au 28 février

Les bons d'achats envoyés dans tous les foyers du territoire du Haut Val de Sèvre sont à utiliser chez les commerçants partenaires jusqu'au 28 février.

Début décembre, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a fait parvenir des bons d'achat de 10, 12 ou 15 € dans tous les foyers du territoire, afin de donner un coup de pouce à l'économie locale et favoriser le pouvoir d'achat des habitants.

Il reste encore quelques jours pour dépenser votre bon d'achat si vous ne l'avez pas encore utilisé !

Consultez la liste des commerçants partenaires :
www.cc-hautvaldesevre.fr, rubrique
Fonctionnement/Actualités/Liste des commerces-
bons d'achat-coup de pouce-#AchetezLocal



MÉDIATHÈQUE LA RONDE DES MOTS

Les tarifs des médiathèques évoluent en 2021 !

Gratuité jusqu'à 25 ans, baisse du tarif pour les adultes...

Des nouveautés à découvrir sur le site de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre :

<https://cc-hautvaldesevre.fr>, rubrique
Compétences/Médiathèques/
Informations pratiques

Le prêt-à-emporter, un service sans contact :

Commandez vos emprunts via le formulaire en ligne sur le site de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ou par téléphone au 05 49 05 36 09 et venez les retirer à la médiathèque.

Médiathèque intercommunale La Ronde des mots
05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h - 18 h 30
Mercredi 14 h - 18 h 30
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr

Site : www.cc-hautvaldesevre.fr

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

Agenda

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÊCHE
Mensuel

n° 217
FÉVRIER 2021



Sous réserve du contexte sanitaire et de l'évolution des mesures en vigueur

**Samedi 27 février
VOYAGE SONORE
(RELAXATION)**

Organisé par Hashi-Hikari
Siège de l'association : 28 rue
HG Clouzot
à 15 h
Réservation obligatoire

Tél. 06 20 26 71 35

**Dimanche 28 février
LE CHANT DES VOYELLES**

Organisé par Hashi-Hikari
Siège de l'association : 28 rue
HG Clouzot
à 14 h
Réservation obligatoire

Tél. 06 20 26 71 35



Un service gratuit

- Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?
- J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... Je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.
- Je croule sous les frais bancaires... comment les réduire ?

Des conseils et réponses à toutes vos questions de budget

Votre référent « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget, et trouver, avec vous, des solutions.

De quoi s'agit-il ?

- Un lieu ouvert à tous, quels que soient vos ressources et de votre situation
- Un professionnel à votre écoute
- Des conseils et un accompagnement confidentiels et personnalisés



POINT CONSEIL BUDGET DE L'UDAF

Ce service s'adresse aux personnes qui sont confrontées à des difficultés financières, quelles que soit leur situation professionnelle ou leur niveau de ressources. Conseils personnalisés, suivi confidentiel et gratuit.

Renseignements ou prise de rendez-vous :

Tél. 05 17 87 01 70

Mail : pcb@udaf79.asso.fr

Site : <http://www.udaf79.fr>, rubrique Services aux familles/ Environnement social et familial

Nouvelle entreprise



Céline Mazé est spécialiste en immobilier, implantée à La Crèche. Elle accompagne ses clients pour l'achat, la vente ou la location de biens immobiliers.

Tél. 06 77 71 39 48

Mail : celine.maze@drhouse.immo

l'astuce



"Un mois sans..."
par Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

En février, apprenons à nous passer des bouteilles en plastique
Voici quelques pistes pour les remplacer :

La gourde

En inox, céramique ou aluminium, la gourde est l'alternative aux bouteilles en plastique. Réutilisables, elles vous permettent de transporter de l'eau au travail, à l'école, en balade, au sport...

La bouteille en verre

Recyclable à l'infini, le verre est l'un des rares matériaux à ne contenir aucune matière polluante et nocive pour la santé.

La bouteille en matières végétales

À Saintes, en Charente-Maritime, ont été créées des bouteilles en matières végétales (sucre de canne, mais aussi noyaux d'olives). Elles sont 100% biodégradables et compostables.

Allez, faisons un pas vers le zéro déchet... nous nous sentirons plus légers !!

LE CARNET

NAISSANCES

23 novembre : Anna LIBNER
17 novembre : Inès BARANGER
5 décembre : Enzo DE OLIVEIRA CRAVO
10 décembre : Mateï CROUAN
12 décembre : Adèle TUPANA

MARIAGE

5 décembre :
Benoit MAQUIN & Claire VITRY

DÉCÈS

29 novembre : Emma GIRARD	97 ans
28 novembre : Abel BURGAUD	89 ans
21 novembre : Arlette RATELET	83 ans
22 novembre : Erika HIPEAU	79 ans
27 novembre : Colette LAMBERT	90 ans
1 ^{er} décembre : Yannick HATTE	63 ans
18 décembre : Yoan VANSTAVEL	44 ans

